

L'Anse-Saint-Jean, le 5 mai 2014.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 5 mai 2014, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :	M. Anicet Gagné, Mme Nathalie Tremblay, M. Yvan Coté, M. Victor Boudreault, M. Éric Thibeault,	conseiller conseillère conseiller conseiller conseiller
	M. Daniel Corbeil,	dg/sec-trésorier
Est absent :	M. Graham Park,	conseiller

192-2014

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 07 avril 2014
4. **LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs du mois d'avril 2014
5. **RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
6. **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Lettre de félicitations aux candidats élus élection provinciale
 - 6.2 Spectacle bénéfique au profit des Crèches de Rivière-Éternité (7 juin 2014)
 - 6.3 Patrouille Eurêko, action, protection et gestion environnementale; offre de service
 - 6.4 La Société historique du Saguenay, offre de renouvellement de notre abonnement revue Saguenayensia et de devenir membre de la Société historique du Saguenay
 - 6.5 Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, offre d'adhésion
 - 6.6 Organisme de Bassin Versant du Saguenay : AGA le 20 mai 2014
 - 6.7 Association pour personnes handicapées.
 - 6.8 Demande d'aide financière – Ligue de sacs de sable de L'Anse-Saint-Jean

6.9 Promotion des Arts

7. ADMINISTRATION

7.1 Participation financière 2014 Transport adapté du Fjord Inc. et transport collectif

7.2 Approbation Projet Emploi Été Canada 2014

7.3 Johanne Fortin, demande le droit de vendre son terrain rue de la Providence (droit de rachat de la municipalité)

7.4 Site Web de la municipalité

7.5 Remplacement poste d'Agent de développement

7.6 Nomination d'un représentant de la municipalité à la SADC

7.7 Politique nationale de la ruralité-Projet 2014-2015

7.8 Mandat Me Saucier-dossier Sébastien Boudreault Cour municipale

7.9 À l'Aise Média : offre de formation Ipad

7.10 Rapport financier

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Prolongement réseau aqueduc rue de Vébron

9. URBANISME

9.1 Dérogation mineure (D.M.4-2014) Jérôme Dufresne/Diane Simard, 344 Saint-Jean-Baptiste.

9.2 Dérogation mineure (D.M.5-2014) Marc Tremblay et Roxanne Simard, 20 rue de la Caille

9.3 Dérogation mineure (D.M.6-2014) Dany Boudreault, rue de la Providence (future construction)

9.4 Recommandation du CCU- demande de permis de construction, Sandra Truchon, rue de Vébron

9.5 Poste d'inspecteur et de directeur des travaux publics

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 Achat d'un camion incendie (citerne)

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1 Autorisation Club Quad du Fjord

11.2 Petite École : demande un premier versement de 10 000 \$ sur 32 000 \$

11.3 Brunch de la Sûreté du Québec (500 \$)

11.4 Politique d'utilisation des surplus Comité du 175^{ième}

11.5 Soirée reconnaissance des bénévoles, Maurice Houde « Vie associative »

11.6 Billets de saison au Mont-Édouard (13 à 18 ans)

12. VARIA

- 12.1 Invitation souper bénéfique Chevaliers de Colomb et Fermières Petit-Saguenay (7 juin 14)
- 12.2 Invitation tournoi de golf Sûreté du Québec (29 mai 14)
- 12.3 Motion de félicitations aux étudiants pour travail de stage « Ensemble pour l'avenir de l'Anse »
- 12.4 Ébénisterie Moderne : soumission pour bureau du Maire
- 12.5 Consultation citoyenne : ensemble pour l'avenir de l'Anse – Constitution d'un comité de pilotage.
- 12.6 La Maison Familiale Rurale du Fjord – Résolution d'appui.
- 12.7 La Maison Familiale Rurale du Fjord – Demande d'aide financière – Politique Nationale de la Ruralité.
- 12.8 Protocole d'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de service.
- 12.9 Service de sécurité incendie - Intention de mise en commun avec la municipalité de Petit-Saguenay
- 12.10 Achat de chlorure de calcium

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

193-2014

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

195-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2014 soit accepté sans modification.

196-2014

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER ET DES PAIEMENTS DIRECTS D'AVRIL 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de avril 2014 au montant de 78 520.13\$ et des paiements directs au montant de 1431.60\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**

197-2014

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal au montant de 16.25\$.

198-2014

LETTRE DE FÉLICITATIONS AUX CANDIDATS ÉLUS/ÉLECTION PROVINCIALE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'une lettre de félicitations soit adressée au Premier Ministre, M. Couillard, au Ministre des affaires municipales M. Moreau et au député de Dubuc M. Simard pour leur élection au dernier scrutin provincial tenu en mars 2014.

199-2014

SPECTACLE BÉNÉFICE AU PROFIT DES CRÈCHES DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ (7 JUIN 2014)

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de six (6) billets au coût de 20 \$ l'unité pour un spectacle bénéfice au profit des Crèches de Rivière-Éternité et dont l'activité se tiendra le 7 juin prochain à Rivière-Éternité.

200-2014

PATROUILLE EURÊKO, ACTION, PROTECTION ET GESTION ENVIRONNEMENTALE; OFFRE DE SERVICE

Considérant que les citoyens se préoccupent davantage des questions environnementales et que la plupart d'entre eux récupèrent et que d'autres compostent; adoptant ainsi des comportements responsables;

Considérant que la Patrouille Eurêko intervient auprès des citoyens avec une approche respectueuse, ludique et qui ne cherche pas à culpabiliser et que l'organisme devient un guichet où les citoyens peuvent obtenir l'information et les éclaircissements dont ils ont besoin;

Considérant que cette patrouille originale a pour mission de sensibiliser les citoyens à l'importance d'appliquer dans leur quotidien des pratiques écoresponsables en intégrant une vision de développement durable et que leurs efforts sont principalement orientés vers :

- La gestion des matières résiduelles
- La consommation responsable de l'eau et
- L'économie d'énergie;

Considérant que la Patrouille Eurêko peut être un lien de communication important entre les municipalités et leurs citoyens par ses interventions;

Pour ces motifs, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de la Patrouille Eurêko qui nous propose une journée de sensibilisation auprès de notre population, au coût total de 350 \$. Cette activité se déroulera le 24 mai prochain en même temps que « La Fête du Printemps »

201-2014

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY, OFFRE DE RENOUVELLEMENT DE NOTRE ABONNEMENT À LA REVUE SAGUENAYENSIA ET DE DEVENIR MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de se réabonner pour un (1) an à la Revue d'histoire régionale Saguenayensia au coût de 35 \$ qui est publiée trimestriellement et de devenir membre de soutien au coût de 50 \$.

202-2014

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, OFFRE D'ADHÉSION

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement de notre adhésion au Conseil régional de l'Environnement et du Développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2014 au coût de 50 \$.

203-2014

ORGANISME DU BASSIN VERSANT : AGA LE 20 MAI 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que Messieurs Lucien Martel et Yvan Côté soient autorisés à assister à L'AGA de l'Organisme de Bassin Versant du Saguenay qui aura lieu à Saguenay le 20 mai 2014 et que les dépenses reliés à cette activité soient remboursés.

204-2014

CAMPAGNE DE FINANCEMENT – ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets à 45\$ dans le cadre de la soirée qui aura lieu le 7 juin prochain pour la campagne de financement de l'Association pour les personnes handicapées.

205-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LIGUE DE SACS DE SABLE DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant 250\$ à la Ligue de sacs de sable de l'Anse-Saint-Jean pour leurs activités en 2014.

206-2014

SOUPER BÉNÉFICE – PROMOTION DES ARTS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter quatre billets à 40\$ dans le cadre du souper bénéfice de Promotion des arts qui aura lieu le 31 mai prochain.

207-2014

PARTICIPATION FINANCIÈRE 2014 TRANSPORT ADAPTÉ DU FJORD INC.

Considérant que les municipalités de Petit-Saguenay, Rivière-Éternité et la M.R.C. de Charlevoix-Est ont accepté la proposition de Transport adapté du Fjord Inc. pour l'opération et l'administration d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées;

Considérant que les revenus pour les coûts d'opération et d'administration pour l'année 2014 seront répartis comme suit :

Municipalité de L'Anse-Saint-Jean :	15 854,99 \$
Contribution des autres municipalités :	18 372,06 \$
Contribution du MTQ :	130 332,00 \$
Revenus des usagers :	13 000,00 \$
Ristourne :	500,00 \$
Retour de taxes TPS :	1 000,00 \$
Produits transport-voyage :	2 000,00 \$
Location transport collectif :	60 000,00 \$
Remboursement salaires-TC	24 000,00 \$
Total des revenus :	265 059,00 \$

En conséquence,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean approuve les prévisions budgétaires 2014 présentées par Transport Adapté du Fjord Inc. pour le service de transport adapté au Bas-Saguenay tel que présentées au montant de 265 059,05 \$;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean approuve la tarification exigée pour le transport adapté;

QUE le conseil municipal de l'Anse-Saint-Jean s'engage à inscrire à ses prévisions budgétaires 2014, le montant de la participation financière de la municipalité de 15 854,99 \$;

QUE les municipalités participantes confirment qu'elles participeront pour 20% du budget du Transport adapté pour l'année financière 2014;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte de financer tout déficit d'opération du Transport adapté au même titre que toutes les autres municipalités participantes à l'entente;

QUE l'organisme mandataire qui agira comme porte-parole des municipalités participantes pour l'année 2014 sera la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

208-2014

PARTICIPATION TRANSPORT COLLECTIF DU BAS-SAGUENAY 4 000 \$
ANNÉE FINANCIÈRE 2014

Considérant qu'un programme de soutien est disponible au CLD (fonds d'économie sociale) et au Ministère des Transports pour un service de transport collectif au Bas-Saguenay;

Considérant que les quatre (4) Municipalités du Bas-Saguenay ont participé à mettre sur pied en 2007 un projet de transport collectif visant à maximiser les transports déjà existants tels que le transport scolaire et le transport adapté en plus d'ajouter le service de covoiturage;

Considérant que ledit transport est un complément au Transport adapté du Fjord sans nuire à leur vocation;

Considérant que la municipalité est intéressée à soutenir le projet de transport collectif en 2014;

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a un intérêt à poursuivre le projet « Transport collectif du Bas-Saguenay » et investit un montant de 4 000 \$ pour les opérations en 2014, conditionnelles à la reconduction des mêmes engagements des autres municipalités concernées et de l'enveloppe budgétaire dédiée au transport collectif en provenance de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

QUE le gestionnaire du projet soit Transport Adapté du Fjord Inc. et que la centrale téléphonique soit située dans leurs locaux à L'Anse-Saint-Jean pour aïre la répartition des appels, la promotion et la gestion du transport collectif.

209-2014

CONTRIBUTION APPROUVÉE EMPLOI D'ÉTÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la contribution approuvée pour les emplois d'été :

2 étudiants au taux horaire de 10,35\$ de l'heure, 35 heures / semaine sur une période de 6 semaine.

210-2014

DOSSIER MME JOHANNE FORTIN – RACHAT DE TERRAIN

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renoncer au droit de préférence par la municipalité du terrain appartenant à Mme Johanne Fortin (cadastre C12RRL5-20 et C12RRL6A-3) l'autorisant ainsi à le vendre à une autre personne intéressée.

211-2014

SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services d'Horizon Grafik, tel que proposé dans l'offre de service du 31 mars déposé à la municipalité, pour l'amélioration du site web de la municipalité et de procéder également à la création du site touriste au montant respectif de 3700.00\$ pour le site de la municipalité et 2900.00\$ pour le site tourisme taxes en sus.

212-2014

REMPLACEMENT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT - CONGÉ DE MALADIE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Mlle Anne Tremblay pour remplacer L'agent de développement pendant son congé de maladie et de confirmer cette sélection auprès du CLD.

213-2014

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ À LA SADC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Anicet Gagné comme représentant de la municipalité auprès de la SADC.

214-2014

DEMANDE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ 2014-2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de financement de la troisième phase du projet déposé par le Centre récréotouristique du Mont Édouard dans le cadre de la politique nationale de la ruralité 2014-2015.

215-2014

À L'AISE MÉDIA – FORMATION POUR IPAD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services d'À l'aise Média pour la formation des membres du conseil concernant l'utilisation des tablettes Ipad selon l'offre de service proposé le 28 avril au montant de 600.00\$ taxes en sus.

216-2014

ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À AVRIL 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des états financiers comparatifs 2014 pour les quatre premiers mois de l'année en cours.

217-2014

DEMANDE DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AUQUEDUC ET DE LA RUE DE VÉBRON

Considérant qu'un projet d'implantation de nouveaux terrains pour la construction domiciliaire a été déposé à la municipalité en janvier 2014;

Considérant que ce projet prévoit le prolongement du réseau d'aqueduc et de la rue de Vébron;

Considérant que pour effectuer lesdits travaux de prolongation, la municipalité devra aller en règlement d'emprunt;

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE conditionnellement au dépôt d'un plan cadastre dudit projet et de la cession pour 1\$ de la partie correspondant à la prolongation de la rue de Vébron, la municipalité de L'Anse-Saint-Jean adoptera un règlement d'emprunt spécifique pour la réalisation des travaux concernant la prolongation du réseau d'aqueduc et de la rue de Vébron et le remboursement de celui-ci sera pris en charge par le ou les propriétaire(s) desservi par ces travaux de prolongement.

218-2014

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGATION DE LA RUE DE VÉBRON ET DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Un avis de motion est donné concernant le dépôt d'un projet de règlement d'emprunt pour la réalisation des travaux de prolongation de la rue de Vébron et du réseau d'aqueduc.

219-2014

DÉROGATION MINEURE – DOSSIER MME DIANE SIMARD.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU dans le dossier de Mme Diane Simard et d'autoriser la dérogation mineure D.M. 4-2014 concernant l'art. 5.3.7 paragraphe 15 du règlement de zonage.

220-2014

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – ACHAT D'UN CAMION CITERNE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité tous documents nécessaires à l'acquisition du véhicule (le contrat de vente avec la municipalité de St-Honoré, l'immatriculation, etc) afin procéder à l'achat d'un camion-citerne Ford 900 usagé appartenant à celle-ci au coût de 3000\$ et que cette dépense soit affectée au fond de roulement de la municipalité.

221-2014

DROIT DE PASSAGE POUR LE CLUB QUAD DU FJORD AU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Club Quad du Fjord le droit de passage au Mont Édouard afin de permettre un accès sécuritaire aux quadistes entre la Zec de l'Anse-Saint-Jean et le secteur du Mont Édouard.

222-2014

DÉBOURSÉ DE LA SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA PETITE ÉCOLE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le déboursé de la subvention de 32 000\$ prévu au budget pour le Centre communautaire « La Petite École » en trois versements selon les besoins signifiés par le CA de « La Petite École » en cours d'année.

223-2014

BRUNCH DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'achat de 50 billets au coût de 10\$ chacun pour le brunch bénéfique de la Sûreté du Québec au profit des loisirs du Bas-Saguenay.

224-2014

POLITIQUE D'UTILISATION DES SURPLUS COMITÉ DU 175^{ième}

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la politique pour guider la prise de décision sur l'utilisation du surplus budgétaire du Comité du 175^{ième} déposé au livre des annexes sous la cote 185

225-2014

SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA MRC DU FJORD -
MOTION DE FÉLICITATION À M. MAURICE HOUDE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter M. Maurice Houde récipiendaire au titre de bénévole de l'année dans la catégorie « Vie associative » qui a été remis lors de la Soirée reconnaissance des bénévoles organisé par la MRC du Fjord.

226-2014

PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS HIVERNALES DU MONT
ÉDOUARD POUR LES JEUNES DU BAS-SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité participe au financement des billets de saisons au Mont Édouard pour les jeunes à travers les honoraires de gestions qui lui sont versés annuellement et que de ce fait les jeunes de treize ans et moins résidant à L'Anse-Saint-Jean peuvent skier gratuitement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le même statut aux jeunes de 18 ans et moins qui sont étudiants à plein temps dont les parents sont propriétaires d'une résidence à L'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QU'en 2009 la résolution 395-2009 a permis d'offrir les mêmes privilèges pour les jeunes du Bas-Saguenay (Saint-Félix d'Otis, Ferland et Boileau, Rivière-Éternité et Petit-Saguenay) moyennant une contribution annuelle de mille dollars de chaque municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'en 2012 la résolution 404-2012 définissait les critères de gratuité au Mont Édouard jusqu'à maintenant;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution 404-2012 en établissant les critères d'accessibilité aux activités hivernales suivants :

- La gratuité des billets au Mont Édouard aux jeunes de 13 ans et moins résidant à L'Anse-Saint-Jean, aux jeunes de 13 ans et moins dont leurs parents sont propriétaires occupants d'une résidence à L'Anse-Saint-Jean.
- De défrayer 20% du coût de la passe de saison pour les étudiants entre 14 et 18 ans résidant à L'Anse-Saint-Jean et les jeunes étudiants entre 14 et 18 ans dont leurs parents sont propriétaires- occupants d'une résidence à L'Anse-Saint-Jean
- D'offrir les mêmes avantages cités précédemment aux jeunes provenant des municipalités du Bas-Saguenay moyennant une contribution annuelle de leur municipalité de 1000\$.

227-2014

SOUPER BÉNÉFICE DES CHEVALIERS DE COLOMB ET CERCLE DES
FERMIÈRES PETIT-SAGUENAY

Il est proposé, appuyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 50 billets au coût de 10\$ chacun pour le brunch bénéfice de la Sûreté du Québec au profit des loisirs du Bas-Saguenay.

228-2014

TOURNOI DE GOLF DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un billet au coût de 100\$ pour le tournoi de golf de la Sûreté du Québec qui aura lieu le 29 mai prochain.

229-2014

MOTION DE FÉLICITATION ET RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES ÉTUDIANTS DANS LE DOSSIER « ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE L'ANSE »

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter les étudiants qui ont participé au processus de consultation « Ensemble pour l'avenir de L'Anse » et de remettre à chacun une bourse de 250\$ pour la qualité du travail accompli.

230-2014

MOBILIER BUREAU DE LA MAIRIE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de donner un mandat à Ébénisterie Moderne pour la fabrication et l'installation du mobilier pour le bureau de la mairie et d'autoriser une dépense de 3150\$ taxe en sus.

231-2014

CONSTITUTION DU COMITÉ DE PILOTAGE – « ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE L'ANSE »

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la formation d'un comité de pilotage dans le cadre de la consultation « Ensemble pour l'avenir de L'Anse » et que ce comité sera formé de la manière suivante : le maire, deux conseillers, le directeur général ou l'agent de développement de la municipalité ainsi que 4 citoyens nommés par le conseil.

232-2014

APPUI À LA MAJORATION MENSUELLE DE L'AIDE À LA PENSION EN SOUTIEN AUX MFR

Considérant la *Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires* du gouvernement du Québec qui souligne que les écoles ne peuvent plus, à elles seules, assumer la responsabilité de rehausser le niveau de la persévérance scolaire et que les parents, la communauté et le milieu de l'emploi doivent être impliqués dans la démarche;

Considérant le concept MFR qui permet aux jeunes de réussir autrement, notamment par une alternance stage-études et un contenu pédagogique adapté aux réalités du milieu du travail et celles-ci sont incluses dans les conventions de partenariats des commissions scolaires avec le MELS pour atteindre leurs objectifs de diplomation;

Considérant l'apport des MFR aux efforts déployés pour contrer l'exode rural en répondant à un besoin de main-d'œuvre local;

Considérant l'affirmation du Conseil supérieur de l'éducation dans son *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2010-2012* à l'effet que la formation en MFR est adaptée à la situation et aux aspirations de chaque jeune et offre une flexibilité qui satisfait aux exigences de sanction des études;

Considérant que le MELS affirme que les MFR ont des effets positifs sur les élèves (savoir-être) et sur la diplomation (savoir-faire) et qui, par l'entremise des commissions scolaires, finance le volet pédagogique;

Considérant les bons résultats des MFR québécoises au plan de la réussite éducative des jeunes, que ce soit la diplomation, la poursuite des études vers un autre programme de la commission scolaire;

À la MFR du Fjord, des premiers finissants (3) en juin 2013 :

100 % des élèves ont obtenu leur DEP (correspondant à l'objectif visé de diplomation de 80 % de la stratégie d'action)

33 % des élèves ont obtenu leur DES

100% de placement sur le marché du travail en fin de formation dans leur domaine d'études professionnelles.

En juin 2014, c'est 10 autres jeunes qui auront complété leur formation MFR.

Considérant les difficultés financières des MFR, causées notamment par les manques à gagner au volet de l'hébergement;

Considérant la capacité de payer limitée des parents et que le montant demandé pour la pension peut être un frein à l'inscription de leur enfant à la MFR;

Considérant la non-indexation du montant mensuel accordé depuis plusieurs années;

Considérant les règles d'admissibilité du programme d'aide à la pension du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport causent une iniquité entre les élèves inscrits à une même MFR.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'appuyer la MFR du Fjord et la commission scolaire des Rives-du-Saguenay dans leurs démarches pour la majoration de 100 \$ mensuellement au programme d'aide à la pension et une meilleure accessibilité afin que tous les élèves inscrits à une MFR y aient accès peu importe le programme de formation dans lequel ils sont inscrits à la MFR.

D'envoyer une copie de la résolution au Dr. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au député de la circonscription M. Serge Simard et à Madame Christine Tremblay de la commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

233-2014

DEMANDE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ
2014-2015 – PROJET DE NATURE TERRITORIALE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande déposé par la MFR du Fjord pour le soutien de la Maison Familiale Rurale dans le cadre de la politique nationale de la ruralité 2014-2015 - Projets territoriaux.

234-2014

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – INTENTION DE MISE EN COMMUN AVEC
LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY

Considérant que le schéma de couverture de risque au niveau de la sécurité incendie exige de chaque municipalité une quantité d'eau et force de frappe définit par le schéma;

Considérant que l'option de travailler en partenariat avec d'autres municipalités pourrait nous permettre de se conformer aux exigences du schéma;

Considérant que nous avons un protocole d'entente pour l'entraide et la fourniture de services pour la sécurité incendie;

Considérant que le Ministère de la Sécurité publique est favorable à la mise en commun au niveau des services incendie;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de signifier à la municipalité de Petit-Saguenay un avis d'intention de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean pour la mise commun au niveau des services de sécurité incendie des deux municipalités et d'entreprendre des pourparlers en ce sens.

235-2014

ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de retenir l'offre de prix de Sel Warwick Inc pour l'achat de 15 unités de chlorure de calcium au montant de 469.00\$ l'unité taxes en sus.

236-2014

MOTION DE FÉLICITATION POUR M. CLÉMENT THIBEAULT DANS LE CADRE
DU PRIX DU LIEUTENANT GOUVERNEUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter M. Cément Thibeault pour l'obtention de du Prix du Lieutenant-Gouverneur pour son implication dans la vie étudiante et sportive.

237-2014

FERMETURE SÉANCE

La fermeture de la séance est proposée à 20h40.

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean ce cinquième jour de mai de l'An 2014.

Daniel Corbeil, Directeur général / secrétaire-trésorier

Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».